

Corporation Shoppers Drug Mart

Comptes consolidés résumés de résultat

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Note	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
		le 15 juin 2013	le 16 juin 2012 ¹	le 15 juin 2013	le 16 juin 2012 ¹
Ventes		2 538 440 \$	2 456 694 \$	5 023 962 \$	4 851 135 \$
Coût des marchandises vendues	5	(1 557 991)	(1 494 110)	(3 086 379)	(2 969 710)
Marge brute		980 449	962 584	1 937 583	1 881 425
Charges opérationnelles et administratives	6	(768 467)	(752 240)	(1 550 831)	(1 496 703)
Bénéfice opérationnel		211 982	210 344	386 752	384 722
Charges financières		(13 404)	(13 355)	(26 751)	(26 647)
Bénéfice avant impôt sur le résultat		198 578	196 989	360 001	358 075
Impôt sur le résultat					
Exigible		(49 241)	(54 152)	(104 306)	(120 765)
Différé		(2 389)	2 442	10 706	26 769
		(51 630)	(51 710)	(93 600)	(93 996)
Bénéfice net		146 948 \$	145 279 \$	266 401 \$	264 079 \$
Bénéfice net par action ordinaire					
De base	10	0,73 \$	0,69 \$	1,31 \$	1,25 \$
Dilué	10	0,73 \$	0,69 \$	1,31 \$	1,25 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)					
De base	10	201,5	209,5	202,7	210,7
Dilué	10	201,6	209,5	202,7	210,7
Nombre réel d'actions ordinaires en circulation (en millions)		200,6	208,4	200,6	208,4

1. Aux fins de la préparation de l'information comparative de 2012, la Société a ajusté les montants présentés précédemment dans les états financiers consolidés résumés à la suite de l'application rétrospective des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Se reporter au paragraphe viii) de la note 3 a) pour plus de détails concernant les montants ajustés.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

Corporation Shoppers Drug Mart

États consolidés résumés du résultat global

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 15 juin 2013	le 16 juin 2012 ¹	le 15 juin 2013	le 16 juin 2012 ¹
Bénéfice net	146 948 \$	145 279 \$	266 401 \$	264 079 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Montants qui seront par la suite reclassés en résultat :				
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures au titre des dérivés sur contrats à terme sur actions (déduction faite de l'impôt de 7 \$ et de 11 \$ [123 \$ et 42 \$ en 2012])				
	22	(354)	33	(121)
Variation nette de la juste valeur des couvertures au titre des dérivés sur contrats à terme sur actions portée en résultat (déduction faite de l'impôt de 1 \$ et de 3 \$ [9 \$ et 19 \$ en 2012])				
	(4)	24	(8)	50
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
	18	(330)	25	(71)
Total du résultat global	146 966 \$	144 949 \$	266 426 \$	264 008 \$

1. Aux fins de la préparation de l'information comparative de 2012, la Société a ajusté les montants présentés précédemment dans les états financiers consolidés résumés à la suite de l'application rétrospective des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Se reporter au paragraphe viii) de la note 3 a) pour plus de détails concernant les montants ajustés.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

Corporation Shoppers Drug Mart

Bilans consolidés résumés

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	15 juin 2013	29 décembre 2012 ¹	16 juin 2012 ¹	1 ^{er} janvier 2012 ¹
Actifs courants					
Trésorerie		29 497 \$	104 529 \$	47 971 \$	118 566 \$
Débiteurs		450 429	469 683	456 007	493 338
Stocks		2 089 722	2 148 484	1 991 486	2 042 302
Charges payées d'avance et dépôts		65 142	42 301	85 650	41 441
Total des actifs courants		2 634 790	2 764 997	2 581 114	2 695 647
Actifs non courants					
Immobilisations corporelles		1 684 717	1 717 993	1 753 408	1 767 543
Immeubles de placement		15 999	16 379	16 597	16 372
Goodwill		2 594 240	2 572 707	2 507 328	2 499 722
Immobilisations incorporelles		338 898	339 972	288 236	281 737
Autres actifs		20 359	20 877	10 074	18 214
Actifs d'impôt différé		44 969	38 849	21 398	21 075
Total des actifs non courants		4 699 182	4 706 777	4 597 041	4 604 663
Total de l'actif		7 333 972 \$	7 471 774 \$	7 178 155 \$	7 300 310 \$
Passifs courants					
Dette bancaire		290 724 \$	170 927 \$	271 196 \$	172 262 \$
Papier commercial	7	199 982	249 977	223 970	—
Créditeurs et charges à payer		999 363	1 206 748	955 039	1 109 444
Impôt sur le résultat à payer		15 283	17 994	15 988	26 538
Dividendes à payer	9	57 084	54 180	55 154	53 119
Tranche à court terme de la dette à long terme	7	249 738	449 798	449 529	249 971
Provisions		12 406	10 926	15 136	12 024
Participation des franchisés		161 526	174 367	147 632	152 880
Total des passifs courants		1 986 106	2 334 917	2 133 644	1 776 238
Passifs non courants					
Dette à long terme	7	495 338	247 009	246 769	695 675
Autres passifs non courants		510 933	521 920	534 352	526 467
Provisions		4 099	4 273	5 753	1 701
Passifs d'impôt différé		42 269	45 205	11 009	37 072
Total des passifs non courants		1 052 639	818 407	797 883	1 260 915
Total du passif		3 038 745	3 153 324	2 931 527	3 037 153
Capitaux propres					
Capital social	9	1 407 504	1 431 315	1 458 561	1 486 455
Actions propres	9	(6 713)	—	(5 877)	(4 735)
Surplus d'apport	11	10 674	10 856	10 771	10 246
Cumul des autres éléments de la perte globale		(33 388)	(33 413)	(30 285)	(30 214)
Bénéfices non distribués		2 917 150	2 909 692	2 813 458	2 801 405
Total des capitaux propres		4 295 227	4 318 450	4 246 628	4 263 157
Total du passif et des capitaux propres		7 333 972 \$	7 471 774 \$	7 178 155 \$	7 300 310 \$

1. Aux fins de la préparation de l'information comparative de 2012, la Société a ajusté les montants présentés précédemment dans les états financiers consolidés résumés à la suite de l'application rétrospective des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Se reporter au paragraphe viii) de la note 3 a) pour plus de détails concernant les montants ajustés.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

Corporation Shoppers Drug Mart

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Actions propres	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments de la perte globale	Bénéfices non distribués	Total
Solde au 29 décembre 2012¹		1 431 315	\$ —	\$ 10 856	\$ (33 413)	\$ 2 909 692	\$ 4 318 450
Résultat global total		—	—	—	25	266 401	266 426
Dividendes	9	—	—	—	—	(114 779)	(114 779)
Rachat d'actions	9	(27 327)	(6 713)	—	—	(144 164)	(178 204)
Paievements fondés sur des actions	11	—	—	653	—	—	653
Exercice d'options sur actions	11	3 516	—	(835)	—	—	2 681
Solde au 15 juin 2013		1 407 504	\$ (6 713)	\$ 10 674	\$ (33 388)	\$ 2 917 150	\$ 4 295 227
Solde au 31 décembre 2011 ¹		1 486 455	\$ (4 735)	10 246	\$ (30 214)	2 801 405	\$ 4 263 157
Résultat global total		—	—	—	(71)	264 079	264 008
Dividendes	9	—	—	—	—	(110 934)	(110 934)
Rachat d'actions	9	(27 817)	(5 877)	—	—	(137 167)	(170 861)
Actions propres annulées	9	(810)	4 735	—	—	(3 925)	—
Paievements fondés sur des actions	11	—	—	536	—	—	536
Exercice d'options sur actions	12	723	—	(11)	—	—	712
Remboursement d'emprunts destinés à l'achat d'actions	10	—	—	—	—	—	10
Solde au 16 juin 2012		1 458 561	\$ (5 877)	\$ 10 771	\$ (30 285)	\$ 2 813 458	\$ 4 246 628

1. Aux fins de la préparation de l'information comparative de 2012, la Société a ajusté les montants présentés précédemment dans les états financiers consolidés résumés à la suite de l'application rétrospective des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Se reporter au paragraphe viii) de la note 3 a) pour plus de détails concernant les montants ajustés.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

Corporation Shoppers Drug Mart

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
		le 15 juin 2013	le 16 juin 2012 ¹	le 15 juin 2013	le 16 juin 2012 ¹
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles					
Bénéfice net		146 948 \$	145 279 \$	266 401 \$	264 079 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :					
Amortissements		75 720	72 701	150 531	144 691
Charges financières		13 404	13 355	26 751	26 647
Perte à la vente ou à la cession d'immobilisations corporelles		412	1 136	881	2 325
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	11	327	268	653	536
Comptabilisation et reprise de provisions, montant net		3 045	8 246	6 673	11 664
Autres passifs non courants		(25 229)	(7 455)	(27 761)	(9 967)
Charge d'impôt sur le résultat		51 630	51 710	93 600	93 996
		266 257	285 240	517 729	533 971
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement	12	(9 343)	68 707	(164 044)	(74 271)
Provisions utilisées		(2 553)	(2 566)	(5 367)	(4 500)
Produit des avantages incitatifs accordés par le propriétaire		1 955	6 784	6 571	10 838
Intérêts versés		(16 266)	(16 325)	(27 486)	(33 234)
Impôt sur le résultat payé		(58 075)	(57 010)	(106 910)	(117 521)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles					
		181 975	284 830	220 493	315 283
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		4 154	7 473	4 756	7 496
Acquisitions d'entreprises	4	(532)	(5 804)	(24 090)	(12 948)
Dépôts		10 953	(27 745)	(6 212)	(34 398)
Acquisition et développement d'immobilisations corporelles		(43 495)	(65 525)	(77 160)	(109 755)
Acquisition et développement d'immobilisations incorporelles		(11 004)	(13 824)	(16 901)	(25 366)
Autres actifs		1 256	1 300	1 800	788
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement					
		(38 668)	(104 125)	(117 807)	(174 183)

Corporation Shoppers Drug Mart

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Rachat d'actions propres	9	(100 196)	(90 655)	(171 491)	(169 719)
Produit de l'exercice d'options sur actions		1 991	712	2 681	712
Remboursement d'emprunts destinés à l'achat d'actions		—	—	—	10
Dette bancaire, montant net		46 570	25 636	119 797	98 897
(Remboursement) émission de papier commercial, montant net	7	(92 000)	(64 000)	(50 000)	224 000
Remboursement de la dette à long terme	7	(450 000)	—	(450 000)	(250 000)
Émission de la dette à long terme	7	500 000	—	500 000	—
Dette à terme renouvelable, montant net	7	—	—	—	(152)
Paiement des coûts de transaction liés au refinancement de la dette	7	(2 485)	—	(2 485)	—
Remboursement des obligations au titre des contrats de location-financement		(756)	(664)	(1 504)	(1 296)
Participation des franchisés		(3 180)	(358)	(12 841)	(5 248)
Dividendes versés	9	(57 695)	(55 780)	(111 875)	(108 899)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		(157 751)	(185 109)	(177 718)	(211 695)
Diminution nette de la trésorerie		(14 444)	(4 404)	(75 032)	(70 595)
Trésorerie au début de la période		43 941	52 375	104 529	118 566
Trésorerie à la fin de la période		29 497 \$	47 971 \$	29 497 \$	47 971 \$

1. Aux fins de la préparation de l'information comparative de 2012, la Société a ajusté les montants présentés précédemment dans les états financiers consolidés résumés à la suite de l'application rétrospective des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Se reporter au paragraphe viii) de la note 3 a) pour plus de détails concernant les montants ajustés.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Corporation Shoppers Drug Mart (la « Société ») est une société ouverte constituée en personne morale dont le siège social se trouve au Canada et dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto. Son adresse légale est la suivante : 243 Consumers Road, Toronto (Ontario), M2J 4W8, Canada.

La Société est le concédant de licences de 1 242 pharmacies de détail Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} offrant une gamme complète de services au Canada. Des pharmaciens propriétaires d'une société (les « franchisés ») exploitent les établissements Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD}. La Société concède également sous licence ou détient 57 pharmacies de clinique médicale Shoppers Simply Pharmacy^{MD}/Pharmaprix Simplement Santé^{MD}, et 6 boutiques de produits de beauté Murale^{MC}. De plus, la Société détient et exploite un réseau de 62 centres de soins à domicile Shoppers Home Health Care^{MD}. Outre son réseau d'établissements, la Société détient le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc., un fournisseur de services de distribution de médicaments spécialisés, de services pharmaceutiques et de soutien complet aux patients, ainsi que MediSystem Technologies Inc., un fournisseur de produits et de services pharmaceutiques aux établissements de soins prolongés.

La Société tire la majeure partie de ses ventes des pharmacies de détail offrant une gamme complète de services Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} et affecte la majeure partie de son actif à l'exploitation de ces établissements. À ce titre, la Société présente un seul secteur opérationnel dans ses états financiers consolidés. Les produits provenant de Shoppers Simply Pharmacy^{MD}/Pharmaprix Simplement Santé^{MD}, de MediSystem Technologies Inc. et du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. sont inclus dans les ventes de médicaments sur ordonnance des pharmacies de détail de la Société. Les produits provenant des centres de soins à domicile Shoppers Home Health Care^{MD} et de Murale^{MC} sont inclus dans les ventes de produits de l'avant du magasin.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ils ont été préparés selon les méthodes comptables décrites à la note 3 des états financiers consolidés annuels de la Société présentés au 29 décembre 2012 et pour la période de 52 semaines close à cette date, à l'exception de celles décrites à la note 3 a) des présents états financiers consolidés résumés.

Ces états financiers consolidés résumés doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2012 de la Société.

La publication de ces états financiers consolidés résumés a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 juillet 2013.

Certains montants comparatifs ont été reclassés dans les activités opérationnelles dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie pour les périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes le 16 juin 2012 afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Nouvelles normes comptables et interprétations

La Société a adopté les nouvelles normes suivantes pour l'établissement de ces états financiers consolidés résumés.

i) Évaluation de la juste valeur

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »), qui prescrit une définition normalisée de la juste valeur, établit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et énonce les informations spécifiques à fournir relativement aux évaluations à la juste valeur. IFRS 13 s'applique à toutes les Normes internationales d'information financière qui imposent ou permettent des évaluations à la juste valeur ou la présentation d'informations à leur sujet. IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. IFRS 13 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière prospective. La Société a déterminé que l'adoption d'IFRS 13 n'a pas eu d'incidence sur ses résultats opérationnels ni sur sa situation financière. L'adoption d'IFRS 13 a toutefois entraîné la présentation d'informations à fournir additionnelles à la note 8 des présents états financiers consolidés résumés.

ii) États financiers consolidés

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), qui établit des principes pour la présentation et la préparation des états financiers consolidés d'une entité, lorsque celle-ci contrôle une ou plusieurs autres entités. IFRS 10 établit que le contrôle est à la base de la consolidation et définit le principe du contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il détient le pouvoir sur cette entité, lorsqu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur le montant des rendements de l'investisseur. IFRS 10 a été publiée dans le cadre du plus vaste projet de l'IASB portant sur les participations dans tous les types d'entités. Ce projet a également donné lieu à la publication de normes supplémentaires, décrites aux paragraphes iii) à vi) ci-après. IFRS 10 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. L'adoption d'IFRS 10 n'a pas eu d'incidence sur les résultats opérationnels, la situation financière et les informations à fournir de la Société.

iii) Partenariats

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »), qui établit les principes de présentation de l'information financière par les entités qui sont parties à un partenariat. IFRS 11 a préséance sur IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et sur l'interprétation de SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. La norme définit un partenariat comme une entente selon laquelle deux ou plusieurs parties détiennent un contrôle conjoint, et le contrôle conjoint est défini comme le partage contractuellement convenu du contrôle dans le cadre duquel les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. La norme classe les partenariats soit comme des entreprises communes, soit comme des coentreprises, et le classement détermine le traitement comptable. IFRS 11 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. L'adoption d'IFRS 11 n'a pas eu d'incidence sur les résultats opérationnels, la situation financière et les informations à fournir de la Société.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

iv) Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »), qui intègre et fournit des obligations d'informations cohérentes pour tous les intérêts dans d'autres entités comme les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. IFRS 12 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. L'adoption d'IFRS 12 n'a pas eu d'incidence sur les résultats opérationnels, la situation financière et les informations à fournir de la Société.

v) États financiers individuels

L'IASB a publié une norme révisée, IAS 27, *États financiers individuels* (« IAS 27 »), qui présente les obligations relatives à la comptabilisation et à l'information à fournir pour les participations dans d'autres entités telles que des filiales, des coentreprises et des entreprises associées lorsqu'une entité prépare des états financiers individuels (non consolidés). IAS 27 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. L'adoption d'IAS 27 n'a pas eu d'incidence sur les résultats opérationnels, la situation financière et les informations à fournir de la Société.

vi) Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

L'IASB a publié une norme révisée, IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »), qui prescrit le mode de comptabilisation pour les participations dans des entreprises associées et établit les obligations concernant l'application de la méthode de la mise en équivalence dans le cadre de la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et des coentreprises. IAS 28 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. L'adoption d'IAS 28 n'a pas eu d'incidence sur les résultats opérationnels, la situation financière et les informations à fournir de la Société.

vii) Présentation des états financiers – Autres éléments du résultat global

L'IASB a publié une modification à IAS 1, *Présentation des états financiers* (la « modification à IAS 1 »), afin d'améliorer la cohérence et la clarté de la présentation des éléments des autres éléments du résultat global. Une obligation a été ajoutée, selon laquelle ces éléments sont regroupés selon qu'ils seront ultérieurement reclassés ou non en résultat afin de démontrer de façon plus claire l'incidence des composantes des autres éléments du résultat global sur les bénéfices futurs. La modification à IAS 1 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012 et doit être appliquée de manière rétrospective. À la suite de l'adoption de la modification à IAS 1, la Société a modifié la façon dont elle présente les autres éléments du résultat global dans les présents états financiers consolidés résumés.

viii) Avantages postérieurs à l'emploi

L'IASB a publié des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel* [« IAS 19 » (modifiée en 2011)], qui éliminent l'option qui permettait de différer la comptabilisation des écarts actuariels au moyen de la méthode du « corridor », remplacent le calcul du rendement prévu de l'actif des régimes par une méthode de calcul de la charge au titre des régimes de retraite à prestations définies selon un taux d'actualisation, corrigent la présentation des variations des actifs et des passifs découlant de régimes à prestations définies et améliorent les informations à fournir pour les régimes à prestations définies. IAS 19 (modifiée en 2011) prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le tableau suivant présente l'incidence qu'a eu l'adoption d'IAS 19 (modifiée en 2011), principalement le remplacement du rendement prévu de l'actif des régimes par une méthode de calcul de la charge au titre des régimes de retraite selon un taux d'actualisation, sur le bénéfice net et le résultat global de la Société pour les périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes le 16 juin 2012 et la période de 52 semaines close le 29 décembre 2012 ainsi que sur sa situation financière au 29 décembre 2012, au 16 juin 2012 et au 1^{er} janvier 2012.

Incidence sur le bénéfice net et le total du résultat global	Période de 12 semaines close le 16 juin 2012	Période de 24 semaines close le 16 juin 2012	Période de 52 semaines close le 29 décembre 2012
Augmentation des charges opérationnelles et administratives	(585) \$	(1 170) \$	(2 684) \$
Diminution de la charge d'impôt sur le résultat	153	306	701
Diminution du bénéfice net	(432)	(864)	(1 983)
Diminution des autres éléments de la perte globale	—	—	2 419
Incidence fiscale de la diminution des autres éléments de la perte globale	—	—	(640)
Diminution du total du résultat global	(432) \$	(864) \$	(204) \$
Diminution du bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	(0,01) \$	(0,01) \$	(0,01) \$
Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire, montant retraité	0,69 \$	1,25 \$	2,91 \$

Incidence sur le bilan	29 décembre 2012	16 juin 2012	1^{er} janvier 2012
Diminution des autres actifs	1 947 \$	— \$	— \$
Augmentation des autres passifs non courants	4 597	7 449	6 279
Diminution des passifs d'impôt différé	1 667	1 912	1 606
Diminution des bénéfices non distribués	6 656	5 537	4 673
Diminution du cumul des autres éléments de la perte globale	1 779	—	—

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le tableau ci-dessous présente certaines informations supplémentaires relatives au montant net du passif au titre des prestations définies et aux principales hypothèses actuarielles associées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de la Société, telles que retraitées pour tenir compte de l'incidence d'IAS 19 (modifiée en 2011), pour l'exercice clos le 29 décembre 2012.

Au 29 décembre 2012 et pour la période de 52 semaines close à cette date

	Régimes de retraite agréés	Régimes de retraite non agréés	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total
Juste valeur des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	72 276 \$	30 061 \$	— \$	102 337 \$
Produits d'intérêts	3 192	1 237	—	4 429
Écarts actuariels	1 653	(149)	—	1 504
Cotisations patronales	7 978	6 260	610	14 848
Cotisations des participants aux régimes	1 356	—	—	1 356
Prestations versées	(3 088)	(1 959)	(610)	(5 657)
Frais administratifs	(152)	—	—	(152)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	83 215 \$	35 450 \$	— \$	118 665 \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies				
Obligations au titre des prestations définies au début de l'exercice	103 704 \$	36 636 \$	6 380 \$	146 720 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	7 301	1 511	341	9 153
Coût financier	4 443	1 509	267	6 219
Cotisations des participants aux régimes	1 356	—	—	1 356
Pertes actuarielles découlant de modifications des hypothèses financières	5 448	2 541	220	8 209
Gains actuariels sur les écarts entre les résultats et les prévisions	(1 250)	(450)	—	(1 700)
Prestations versées	(3 088)	(1 959)	(610)	(5 657)
Indemnités de fin de contrat de travail	1 520	260	—	1 780
Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	119 434 \$	40 048 \$	6 598 \$	166 080 \$
Montant net du passif au titre des prestations définies	36 219 \$	4 598 \$	6 598 \$	47 415 \$

Le montant net du passif au titre des prestations définies est présenté dans les autres passifs non courants dans les présents états financiers consolidés résumés. Les produits d'intérêts des actifs des régimes sont une composante de la charge au titre des avantages du personnel et sont présentés dans les charges opérationnelles et administratives.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les principales hypothèses actuarielles adoptées se présentent comme suit :

	2012		
	Régimes de retraite agrés	Régimes de retraite non agrés	Autres régimes d'avantages
Obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice			
Taux d'actualisation	4,00 %	3,75 %	3,85 %
Taux de croissance de la rémunération	4,00 %	4,00 %	4,00 %
Charge nette de l'exercice au titre des avantages du personnel			
Taux d'actualisation	4,25 %	4,25 %	4,15 %
Taux de croissance de la rémunération	4,00 %	4,00 %	4,00 %

ix) Instruments financiers – Informations à fournir

L'IASB a publié une modification à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (la « modification à IFRS 7 »), qui clarifie les exigences en matière de compensation d'instruments financiers et exige que de nouvelles informations soient fournies sur l'incidence des accords de compensation sur la situation financière d'une entité. Cette modification à IFRS 7 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. L'adoption de la modification à IFRS 7 n'a pas eu d'incidence sur les résultats opérationnels et sur la situation financière consolidés de la Société. La Société évalue actuellement l'incidence de la modification à IFRS 7 sur les informations annuelles qu'elle devra fournir.

b) Nouvelles normes comptables et interprétations qui ne sont pas encore adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications aux normes et d'interprétations ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 28 décembre 2013 et, par conséquent, elles n'ont pas été appliquées dans l'établissement de ces états financiers consolidés résumés.

i) Instruments financiers

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui remplacera IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Le remplacement d'IAS 39 est un projet en plusieurs étapes qui vise l'amélioration et la simplification de la présentation d'informations portant sur les instruments financiers. La publication d'IFRS 9 s'inscrit dans la première étape du projet. IFRS 9 utilise une approche unique pour déterminer si un actif financier ou un passif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant ainsi les multiples directives d'IAS 39. Pour les actifs financiers, l'approche prescrite par IFRS 9 repose sur la façon dont l'entité gère ses instruments financiers compte tenu de son modèle économique et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. IFRS 9 exige l'utilisation d'une méthode de dépréciation unique en remplacement des multiples méthodes de dépréciation prévues par IAS 39. En ce qui concerne les passifs financiers évalués à la juste valeur, la variation de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit de l'entité est présentée dans les autres éléments du résultat global. IFRS 9 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et les informations à fournir.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ii) Instruments financiers – Compensation des actifs et des passifs

L'IASB a publié une modification à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »), qui fournit des précisions supplémentaires sur les exigences en matière de compensation d'instruments financiers. La modification à IAS 32 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doit être appliquée de façon rétrospective. La Société évalue l'incidence de la modification à IAS 32 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et les informations à fournir.

4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait l'acquisition d'actifs ou d'actions de pharmacies. Le tableau suivant présente un sommaire de la contrepartie versée pour ces acquisitions ainsi que des montants comptabilisés pour les actifs acquis et les passifs repris à la date d'acquisition.

	Période de 24 semaines close le 15 juin 2013
Juste valeur des actifs nets acquis à la date d'acquisition	
Débiteurs et autres montants à recevoir	594 \$
Stocks	1 668
Charges payées d'avance	27
Immobilisations corporelles	219
Fichiers d'ordonnances	5 290
Relations clients	5 000
Créditeurs et charges à payer	(903)
Passifs d'impôt différé	(1 641)
Actifs nets acquis	10 254
Goodwill	21 576
Total du prix d'achat	31 830
Soustraire : dépôts effectués au cours des périodes antérieures	(7 200)
Soustraire : retenues de garantie liées aux acquisitions	(540)
Total versé en espèces	24 090 \$

Le coût total de ces acquisitions pour la période de 24 semaines close le 15 juin 2013 s'élevait à 31 830 \$ (12 948 \$ en 2012). Le goodwill acquis représente les avantages que la Société prévoit tirer de ces acquisitions. En ce qui concerne les acquisitions effectuées au cours de la période de 24 semaines close le 15 juin 2013, la Société s'attend à ce qu'un goodwill acquis de 14 951 \$ (2 809 \$ en 2012) soit déductible à des fins fiscales.

La valeur des actifs acquis et des passifs repris a été déterminée à la date d'acquisition, selon leur juste valeur. Pour déterminer la juste valeur des fichiers d'ordonnances acquis, la Société a appliqué un taux d'actualisation avant impôt de 9,0 % (9,0 % en 2012) aux flux de trésorerie futurs estimés attendus relativement à ces actifs.

Les résultats opérationnels des pharmacies acquises ont été inclus dans les résultats opérationnels de la Société à compter des dates d'acquisition. Ces acquisitions ont fait augmenter les ventes de la Société d'environ 8 000 \$ (1 500 \$ en 2012) depuis l'acquisition. Si ces acquisitions avaient eu lieu le 1^{er} janvier 2013, la Société estime que les ventes pour l'ensemble de la période auraient augmenté d'environ 10 500 \$ (5 000 \$ en 2012).

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

5. COÛT DES MARCHANDISES VENDUES

Pendant les périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes le 15 juin 2013, la Société a comptabilisé une charge de 12 626 \$ et de 24 510 \$ (11 018 \$ et 23 543 \$ en 2012) à titre de réduction de valeur des stocks puisque la valeur nette de réalisation était inférieure au coût dans le coût des marchandises vendues inscrit dans les comptes consolidés résumés de résultat.

Pendant les périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes le 15 juin 2013 et le 16 juin 2012, la Société n'a repris aucune réduction de valeur importante des stocks comptabilisée dans des périodes antérieures.

6. CHARGES OPÉRATIONNELLES ET ADMINISTRATIVES

a) Charge au titre des avantages du personnel

Le tableau ci-après présente la charge au titre des avantages du personnel.

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 15 juin 2013	le 16 juin 2012 ¹	le 15 juin 2013	le 16 juin 2012 ¹
Salaires	344 031 \$	330 236 \$	686 399 \$	657 832 \$
Retenues légales	44 511	40 589	92 656	84 746
Charge au titre des prestations de retraite et des avantages	2 725	2 561	5 450	5 122
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	2 422	1 899	4 902	3 710
	393 689 \$	375 285 \$	789 407 \$	751 410 \$

1. Aux fins de la préparation de l'information comparative de 2012, la Société a ajusté les montants présentés précédemment dans les états financiers consolidés résumés à la suite de l'application rétrospective des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Se reporter au paragraphe viii) de la note 3 a) pour plus de détails concernant les montants ajustés.

b) Dotation aux amortissements

Le tableau ci-après présente les composantes de la dotation aux amortissements.

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 15 juin 2013	le 16 juin 2012	le 15 juin 2013	le 16 juin 2012
Immobilisations corporelles	60 348 \$	60 180 \$	120 138 \$	120 028 \$
Immeubles de placement	76	82	153	150
Immobilisations incorporelles	15 206	12 336	30 015	24 292
Perte à la cession	254	982	565	2 009
	75 884 \$	73 580 \$	150 871 \$	146 479 \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6. CHARGES OPÉRATIONNELLES ET ADMINISTRATIVES (suite)

La dotation aux amortissements comprend le montant net des profits et des pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles ainsi que toute perte de valeur comptabilisée par la Société, mais exclut l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles et de certains autres passifs non courants, qui est compris dans les charges opérationnelles et administratives. Au cours des périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes le 15 juin 2013 et le 16 juin 2012, la Société n'a comptabilisé aucune perte de valeur au titre des immobilisations corporelles ou des immobilisations incorporelles.

7. DETTE

Le 6 janvier 2012, la Société a déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières de chaque province canadienne un prospectus simplifié de base définitif (le « prospectus de 2012 ») visant l'émission de billets à moyen terme d'un montant maximal de 1 000 000 \$. Sous réserve des exigences de la loi applicable, les billets à moyen terme peuvent être émis aux termes du prospectus pendant une période maximale de 25 mois à compter de la date du visa définitif. Aucune dette supplémentaire n'a été contractée par la Société relativement à ce dépôt.

Le 20 janvier 2012, des billets à moyen terme de trois ans d'un montant de 250 000 \$ ont été remboursés en totalité, de même que la totalité des intérêts courus et impayés sur le paiement d'intérêts semestriel final. Le remboursement a été financé au moyen de la trésorerie disponible et du papier commercial émis au titre du programme de papier commercial de la Société. La dette nette de la Société est demeurée essentiellement inchangée par suite de ce refinancement.

Le 26 octobre 2012, la Société a modifié sa facilité de crédit à terme renouvelable existante de 725 000 \$, qui arrivait à échéance le 10 décembre 2015, afin de proroger l'échéance d'une année, soit jusqu'au 10 décembre 2016. La facilité de crédit sert aux besoins généraux de la Société, notamment à la facilité de garantie à l'égard du programme de papier commercial de la Société.

Le 16 novembre 2012, la Société a modifié son programme de papier commercial, ce qui s'est traduit par une hausse du montant disponible dans le cadre du programme, qui est passé de 500 000 \$ à 600 000 \$. Le programme de papier commercial a conservé sa note R-1 (faible) de DBRS Limited à la suite de cette augmentation. Aucune dette supplémentaire n'a été contractée par la Société en raison de cette modification.

Le 21 mai 2013, la Société a émis des billets à moyen terme de trois ans d'un montant en capital total de 225 000 \$ venant à échéance le 24 mai 2016, portant intérêt à un taux fixe de 2,01 % par année (les « billets de série 5 »), et des billets à moyen terme de cinq ans d'un montant en capital total de 275 000 \$ venant à échéance le 24 mai 2018, portant intérêt à un taux fixe de 2,36 % par année (les « billets de série 6 »). Les billets de série 5 et les billets de série 6 ont été émis en vertu du prospectus de 2012 modifié par des suppléments de fixation de prix datés du 15 mai 2013. Le prospectus de 2012 et les suppléments de fixation de prix ont été déposés par la Société auprès des Autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières dans toutes les provinces du Canada. Au moment de l'émission, DBRS Limited a attribué la note A (bas) et Standard & Poor's Rating Services (Canada) a attribué la note BBB+ à ces billets de série 5 et de série 6. Le produit net de l'émission des billets de série 5 et des billets de série 6 a été utilisé aux fins du refinancement de la dette existante, y compris le remboursement de tous les montants dus aux termes des billets à moyen terme de série 2 à 4,99 % de la Société d'un montant en capital total de 450 000 \$ et venant à échéance le 3 juin 2013. Par suite de l'utilisation du produit net aux fins du refinancement de la dette existante, la dette nette de la Société est demeurée essentiellement inchangée.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

7. DETTE (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire de la dette à long terme de la Société.

	Valeur nominale	Échéance	15 juin 2013	29 décembre 2012	16 juin 2012	1 ^{er} janvier 2012
Billets à moyen terme						
Billets de série 2 à 4,99 %	450 000 \$	Juin 2013	— \$	449 798 \$	449 529 \$	449 298 \$
Billets de série 3 à 4,80 %	250 000	Janvier 2012	—	—	—	249 971
Billets de série 4 à 5,19 %	250 000	Janvier 2014	249 738	249 531	249 289	249 081
Billets de série 5 à 2,01 %	225 000	Mai 2016	224 051	—	—	—
Billets de série 6 à 2,36 %	275 000	Mai 2018	273 509	—	—	—
			747 298	699 329	698 818	948 350
Soustraire : tranche à court terme de la dette à long terme			(249 738)	(449 798)	(449 529)	(249 971)
			497 560	249 531	249 289	698 379
Facilité à terme renouvelable						
	725 000	Décembre 2016	—	—	—	152
Soustraire : coûts de financement						
			(2 222)	(2 522)	(2 520)	(2 856)
			(2 222)	(2 522)	(2 520)	(2 704)
Total de la dette à long terme			495 338 \$	247 009 \$	246 769 \$	695 675 \$

Remboursements minimaux

Les remboursements futurs minimaux requis en vertu de la dette à long terme sont les suivants :

Billets à moyen terme

2014 – série 4	250 000
2016 – série 5	225 000
2018 – série 6	275 000
	750 000 \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Dérivés sur contrats à terme sur actions

La Société a conclu un contrat à terme sur actions réglé en trésorerie pour atténuer son exposition aux risques de fluctuations futures du cours de ses actions à l'égard des unités d'actions assujetties à des restrictions attribuées en 2011. Ce contrat arrivera à échéance en décembre 2013. Un pourcentage des dérivés sur les contrats à terme sur actions, lié aux unités d'actions assujetties à des restrictions non gagnées, a été désigné comme couverture. Les produits ou les charges liés à l'utilisation de ces instruments sont comptabilisés dans les charges opérationnelles et administratives dans les états financiers consolidés résumés pour la période au cours de laquelle ils se produisent.

Compte tenu des valeurs de marché du contrat à terme sur actions, la Société a comptabilisé les soldes des dérivés à la juste valeur de la façon suivante :

	15 juin 2013	29 décembre 2012	16 juin 2012	1 ^{er} janvier 2012
Autres actifs	436 \$	85 \$	— \$	— \$
Créditeurs et charges à payer	—	—	(1 168)	(794)
Autres passifs non courants	—	—	(426)	(122)
Total de l'actif (du passif) comptabilisé	436 \$	85 \$	(1 594) \$	(916) \$

Au cours des périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes le 15 juin 2013 et le 16 juin 2012, la Société a évalué que le pourcentage des dérivés sur les contrats à terme sur actions en place au titre des unités non gagnées en vertu du régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions constituait une couverture efficace de son exposition aux variations futures du cours de ses actions ordinaires relativement aux unités non gagnées.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des dérivés sur les contrats à terme sur actions est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs et est évaluée en fonction des taux courants du marché et des renseignements fournis par les contreparties de la Société dans le cadre de ces ententes. Les dérivés sur les contrats à terme sur actions sont évalués principalement en fonction du cours des actions ordinaires de la Société.

La trésorerie, les débiteurs, les dépôts, la dette bancaire, le papier commercial, les créditeurs et charges à payer et les dividendes à payer sont des actifs financiers et des passifs financiers inscrits autrement qu'à leur juste valeur dans les bilans consolidés résumés. La juste valeur de ces actifs financiers et de ces passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable au 15 juin 2013, au 29 décembre 2012, au 16 juin 2012 et au 1^{er} janvier 2012 en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur des débiteurs à long terme, de la facilité à terme renouvelable et des autres passifs non courants se rapproche de leur valeur comptable au 15 juin 2013, au 29 décembre 2012, au 16 juin 2012 et au 1^{er} janvier 2012 compte tenu des taux courants du marché liés à ces instruments.

La juste valeur des billets à moyen terme de la Société comparativement à leur valeur comptable à chacune des dates des bilans se présente comme suit :

	15 juin 2013	29 décembre 2012	16 juin 2012	1 ^{er} janvier 2012
Juste valeur	753 288 \$	715 430 \$	727 743 \$	984 442 \$
Valeur comptable	750 000 \$	700 000 \$	700 000 \$	950 000 \$

L'écart entre les justes valeurs et les valeurs comptables (compte non tenu des coûts de transaction) s'explique par la baisse nette des taux d'intérêt du marché pour des instruments semblables, et les justes valeurs sont classées dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur des billets à moyen terme a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs correspondants selon les taux du marché pour des titres présentant des risques semblables.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

9. CAPITAL SOCIAL

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 7 février 2013, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat et l'annulation d'un nombre maximal de 10 200 000 de ses actions ordinaires, soit environ 5,0 % des actions ordinaires alors en circulation de la Société. Les rachats doivent être effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto (la « TSX ») et pourraient avoir lieu sur une période de 12 mois se terminant au plus tard le 14 février 2014. Les rachats s'effectueront aux cours du marché, conformément aux exigences de la TSX. La Société a conclu un plan d'achat automatique avec son courtier désigné lui permettant d'acheter des actions ordinaires durant certaines périodes d'interdiction prédéterminées, sous réserve de certains paramètres concernant le prix des actions et leur nombre. En dehors de ces périodes d'interdiction prédéterminées, les actions seront achetées au gré de la Société, sous réserve de la loi applicable. La précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, qui a été lancée le 9 février 2012 et a expiré le 14 février 2013, prévoyait le rachat et l'annulation de jusqu'à 10 600 000 de ses actions ordinaires, soit approximativement 5,0 % des actions ordinaires alors en circulation de la Société.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société.

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 15 juin 2013	le 16 juin 2012	le 15 juin 2013	le 16 juin 2012
Nombre d'actions ordinaires achetées et annulées	1 890 000	2 155 900	3 899 400	3 975 600
Coût des actions ordinaires achetées et annulées	85 877 \$	90 052 \$	171 491 \$	164 984 \$
Montant versé en excédent de la valeur comptable moyenne des actions rachetées et imputé aux bénéfices non distribués	72 622 \$	74 966 \$	144 164 \$	137 167 \$
Actions propres annulées et imputées au capital social et aux bénéfices non distribués	331 700	1 283 000	—	115 900
Coût des actions propres annulées au cours de la période	14 319 \$	53 249 \$	— \$	4 735 \$

	Au 15 juin 2013	Au 29 décembre 2012	Au 16 juin 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012
	Nombre d'actions ordinaires additionnelles achetées et comptabilisées à titre d'actions propres dans les capitaux propres	150 000	—	147 400
Coût des actions ordinaires additionnelles achetées et comptabilisées à titre d'actions propres dans les capitaux propres	6 713 \$	— \$	5 877 \$	4 735 \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

9. CAPITAL SOCIAL (suite)

Dividendes

Le 18 juillet 2013, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 28,5 cents par action ordinaire payable le 15 octobre 2013 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2013.

Le tableau ci-après présente un sommaire des dividendes déclarés par la Société en 2012 et en 2013 :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividende par action ordinaire
7 février 2013	28 mars 2013	15 avril 2013	0,285 \$
24 avril 2013	28 juin 2013	15 juillet 2013	0,285
18 juillet 2013	30 septembre 2013	15 octobre 2013	0,285
9 février 2012	30 mars 2012	13 avril 2012	0,265 \$
26 avril 2012	29 juin 2012	13 juillet 2012	0,265
19 juillet 2012	28 septembre 2012	15 octobre 2012	0,265
13 novembre 2012	31 décembre 2012	15 janvier 2013	0,265

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

Bénéfice net de base par action ordinaire

Le calcul du bénéfice net de base par action ordinaire au 15 juin 2013 était fondé sur le bénéfice net des périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes le 15 juin 2013, qui s'est chiffré à 146 948 \$ et à 266 401 \$ (145 279 \$ et 264 079 \$ en 2012) et sur un nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base) de 201 540 390 et de 202 685 543 (209 500 383 et 210 669 743 actions en 2012). Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base) est calculé comme suit :

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base)

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 15 juin 2013	le 16 juin 2012	le 15 juin 2013	le 16 juin 2012
Actions émises au début de la période	202 793 496	211 822 997	204 451 788	212 475 597
Incidence de l'exercice d'options sur actions	36 392	6 463	34 618	3 232
Incidence des actions propres annulées	(331 700)	(1 283 000)	—	(115 900)
Incidence du rachat d'actions	(957 798)	(1 046 077)	(1 800 863)	(1 692 518)
Incidence des prêts aux fins d'achat d'actions	—	—	—	(668)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation à la fin de la période	201 540 390	209 500 383	202 685 543	210 669 743

Bénéfice net dilué par action ordinaire

Le calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire au 15 juin 2013 était fondé sur le bénéfice net des périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes le 15 juin 2013, qui s'est chiffré à 146 948 \$ et à 266 401 \$ (145 279 \$ et 264 079 \$ en 2012) et sur un nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après ajustement pour tenir compte de l'incidence de toutes les actions potentiellement dilutives, qui s'est établi à 201 582 069 et à 202 706 383 (209 530 968 et 210 696 410 actions en 2012). Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué) est calculé comme suit :

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué)

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 15 juin 2013	le 16 juin 2012	le 15 juin 2013	le 16 juin 2012
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base) à la fin de la période	201 540 390	209 500 383	202 685 543	210 669 743
Options sur actions potentiellement dilutives	41 679	30 585	20 840	26 667
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué) à la fin de la période	201 582 069	209 530 968	202 706 383	210 696 410

La valeur de marché moyenne des actions de la Société aux fins du calcul de l'incidence des options sur actions dilutives est fondée sur les prix de marché pour la période pendant laquelle les options sur actions étaient en cours. Les options sur actions antidilutives en ont été exclues.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société a établi des régimes d'options sur actions et d'autres régimes de paiements fondés sur des actions à l'intention de certains salariés et des membres de son conseil d'administration, comme il est décrit à la note 26 des états financiers consolidés annuels 2012 de la Société.

Au cours des périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes le 15 juin 2013, la Société a comptabilisé la charge de rémunération liée aux options sur actions émises aux termes des régimes à l'intention des salariés et des administrateurs dans les charges opérationnelles et administratives.

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 15 juin 2013	le 16 juin 2012	le 15 juin 2013	le 16 juin 2012
Charges nettes liées aux éléments suivants :				
Options attribuées en 2010	— \$	15 \$	— \$	30 \$
Options attribuées en 2011	69	147	138	295
Options attribuées en 2012	33	106	66	211
Options attribuées en 2013	225	—	449	—
Total des charges nettes comptabilisées dans les charges opérationnelles et administratives	327 \$	268 \$	653 \$	536 \$

Régime d'options sur actions à l'intention des salariés

Le prix d'exercice par action des options émises à l'intention de certains salariés ne peut être inférieur à la juste valeur de marché des options à la date d'attribution. Ces options comprennent des attributions sous forme d'actions dont les droits s'acquiescent en fonction d'une période de temps ou du rendement, ou des deux à la fois.

Le tableau suivant résume la situation du régime d'intéressement en actions à l'intention des salariés (le « régime d'actions ») et son évolution au cours de la période courante et des périodes antérieures.

	Périodes de 24 semaines closes			
	le 15 juin 2013		le 16 juin 2012	
	Options sur actions ordinaires	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Options sur actions ordinaires	Prix d'exercice moyen pondéré par action
Options en cours au début de la période	403 445	41,42 \$	380 877	40,23 \$
Options attribuées	286 682	41,95	138 543	40,21
Options exercées	(22 146)	34,50	(30 373)	23,79
Options échues	(26 023)	44,09	—	—
Options en cours à la fin de la période	641 958	41,79 \$	489 047	41,25 \$
Options pouvant être exercées à la fin de la période	151 008	41,78 \$	108 329	40,38 \$

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

15 juin 2013

	Options en cours		Options pouvant être exercées		
	Nombre d'options en cours	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'actions pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré par action
Fourchette des prix d'exercice					
29,30 \$ à 36,41 \$	6 908	1,33	35,48 \$	6 908	35,48 \$
40,21 \$ à 44,09 \$	635 050	5,87	41,85	144 100	42,09
	641 958	5,82	41,79 \$	151 008	41,78 \$

Options attribuées

En février 2013 et 2012, la Société a attribué à certains membres de la haute direction des options dont les droits s'acquièrent en fonction d'une période de temps au titre du régime d'actions de la Société; les droits sur ces options s'acquièrent au rythme de un tiers par an.

Les hypothèses ci-après ont été retenues pour calculer la juste valeur des options attribuées, selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes.

	Février 2013	Février 2012
Juste valeur par unité à la date d'attribution	5,55 \$	5,40 \$
Cours de l'action	41,95 \$	40,21 \$
Prix d'exercice	41,95 \$	40,21 \$
Hypothèses actuarielles :		
Durée d'utilité prévue	5 ans	5 ans
Dividendes attendus	2,72 %	2,64 %
Volatilité attendue (selon la volatilité historique du cours de l'action)	19,90 %	19,79 %
Taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État)	1,48 %	1,50 %

À la cessation d'emploi d'un titulaire d'options, toutes les options ne pouvant être exercées expirent immédiatement, et les options pouvant être exercées expirent dans les 180 jours suivant la date de cessation d'emploi. En vertu du régime d'actions, la Société peut verser à certains détenteurs d'options dont la relation d'emploi a cessé un montant en trésorerie représentant la plus-value des options pouvant être exercées, afin de les annuler.

Sous réserve de certains événements antérieurs à l'expiration des options, tel le licenciement motivé d'un salarié, toutes les options pouvant être exercées expirent au septième anniversaire de la date d'attribution.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Régime d'options sur actions à l'intention des administrateurs

Un sommaire ainsi que l'évolution de la situation du régime d'options sur actions à l'intention des administrateurs pour les périodes de 24 semaines closes le 15 juin 2013 et le 16 juin 2012 sont présentés ci-dessous.

	Périodes de 24 semaines closes			
	le 15 juin 2013		le 16 juin 2012	
	Options sur actions ordinaires	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Options sur actions ordinaires	Prix d'exercice moyen pondéré par action
Options en cours au début de l'exercice	346 000	40,38 \$	346 000	40,38 \$
Options exercées	(46 000)	41,80	—	—
Options ayant fait l'objet d'une renonciation ou annulées, y compris les rachats	—	—	—	—
Options en cours à la fin de l'exercice	300 000	40,16 \$	346 000	40,38 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	300 000	40,16 \$	346 000	40,38 \$

Prix d'exercice	15 juin 2013		
	Options en cours et pouvant être exercées		
	Nombre d'options en cours	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré par action
26,95 \$	60 000	0,31	26,95 \$
41,80 \$	60 000	2,10	41,80
44,02 \$	180 000	2,66	44,02
	300 000	2,08	40,16 \$

Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions

En février 2013 et 2012, la Société a attribué des unités d'actions assujetties à des restrictions au titre du régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions de la Société (le « RUAAR »), et elle a attribué à certains cadres supérieurs des unités d'actions assujetties à des restrictions combinées à des attributions d'options sur actions au titre du régime d'actions de la Société.

Au cours des périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes le 15 juin 2013, la Société a attribué néant et 387 747 unités d'actions assujetties à des restrictions (néant et 280 106 en 2012), d'une juste valeur de 41,95 \$ (40,21 \$ en 2012) à la date d'attribution, dont la totalité des droits sera acquise après trois ans.

Au 15 juin 2013, on comptait 748 792 unités d'actions assujetties à des restrictions en circulation (386 798 au 29 décembre 2012; 641 295 au 16 juin 2012; 381 380 au 1^{er} janvier 2012).

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Au cours des périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes le 15 juin 2013, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 2 095 \$ et de 4 249 \$ (1 631 \$ et 3 174 \$ en 2012) associée aux unités d'actions assujetties à des restrictions attribuées au cours de la période.

La Société a conclu des contrats à terme sur actions réglés en trésorerie pour atténuer son exposition aux risques de fluctuations futures du cours de ses actions à l'égard des unités d'actions assujetties à des restrictions attribuées en 2011. Le contrat arrivera à échéance en décembre 2013. Un pourcentage des dérivés sur les contrats à terme sur actions, lié aux unités d'actions assujetties à des restrictions non gagnées, a été désigné comme couverture.

12. VARIATION NETTE DES SOLDES HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

	Périodes de 12 semaines closes		Périodes de 24 semaines closes	
	le 15 juin 2013	le 16 juin 2012	le 15 juin 2013	le 16 juin 2012
Débiteurs	1 625 \$	23 776 \$	19 930 \$	44 683 \$
Stocks	(602)	(817)	61 052	50 791
Charges payées d'avance	(9 961)	(10 355)	(23 994)	(22 607)
Créditeurs et charges à payer	(405)	56 103	(221 032)	(147 138)
	(9 343) \$	68 707 \$	(164 044) \$	(74 271) \$

13. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

a) Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a certifié un recours collectif lié à certaines parties de la poursuite déposée par deux des franchisés-proprétaires titulaires d'une licence de la Société, lesquels réclament des dommages-intérêts sous prétexte de diverses allégations, au nom de l'ensemble de ses franchisés-proprétaires, actuels et anciens, résidant au Canada mais ailleurs qu'au Québec, qui sont partie ou ont été partie aux accords de la Société conclus avec un franchisé en 2002 et en 2010. La Société estime que ces allégations sont non fondées et elle leur opposera une défense vigoureuse. Des renseignements supplémentaires à l'égard de ces allégations figurent à la note 22 des états financiers consolidés annuels 2012 de la Société.

b) Le 15 juillet 2013, Les Compagnies Loblaw limitée (« Loblaw ») et la Société ont annoncé la conclusion d'un accord définitif en vertu duquel Loblaw fera l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de la Société au coût de 33,18 \$ en espèces et de 0,5965 action ordinaire de Loblaw par action ordinaire de la Société, sur une base au pro rata. La transaction s'effectuera aux termes d'un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux et nécessitera l'approbation d'au moins 66 $\frac{2}{3}$ % des actionnaires de la Société par voie d'un vote qui se tiendra lors d'une assemblée spéciale prévue en septembre 2013. Conformément aux règles de la TSX, la transaction nécessitera également l'approbation des actionnaires de Loblaw à l'issue d'un vote majoritaire. George Weston limitée (« Weston »), l'actionnaire majoritaire de Loblaw, a entamé un processus de convention de vote en faveur de la transaction, et Loblaw s'attend à ce que la TSX accepte l'accord de Weston en faveur de la transaction en guise d'approbation des actionnaires. De plus, la transaction est assujettie aux réglementations de la *Loi sur la concurrence* et à d'autres conditions régissant normalement les transactions de cette nature. Loblaw et la Société s'attendent à ce que la transaction soit complétée d'ici les prochains six à sept mois. En vertu de la convention d'arrangement, la Société a cessé toute activité relative à son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat et l'annulation de ses actions ordinaires, tel qu'il est décrit à la note 9 des présents états financiers consolidés résumés.

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

Annexe aux états financiers consolidés résumés (non audité)

Annexe aux états financiers consolidés résumés portant sur la couverture par le bénéfice

Période de 52 semaines close le 15 juin 2013

Ratio de couverture par le bénéfice	15,01 fois
-------------------------------------	------------

Le ratio de couverture par le bénéfice correspond au bénéfice (avant les charges financières et l'impôt sur le résultat) divisé par les charges financières. Les charges financières comprennent les charges financières incorporées dans le coût des immobilisations corporelles.